



# DGFiP, un avenir sans réjouissance !

## Compte-rendu du comité technique de réseau du 27 mai 2016

*Ce CTR, présidé par le directeur général, s'est ouvert en présence des délégations CFDT Finances publiques et FO DGFiP.*

*L'ordre du jour portait sur la mise en œuvre de partenariats de compétences croisées entre directions territoriales, l'évolution du nombre de postes comptables C+, l'accueil dans les services de la DGFiP d'agents des juridictions financières et de l'INSEE impactés par la réforme territoriale, l'expérimentation des services d'appui au réseau dans le secteur public local et sur l'expérimentation d'ateliers thématiques en faveur des cadres A+.*

*Cette réunion particulièrement attendue s'inscrit dans un contexte anxieux. Les lignes directrices de la DGFiP, publiées sur Ulysse, et les lettres ministérielles de cadrage budgétaire pour 2017, n'augurent rien de réjouissant pour l'avenir des services.*

En effet, le ministre Eckert et le directeur général (DG) reconnaissent, eux-mêmes, que les réformes en cours (Prélèvement à la source et réforme territoriale) vont générer un pic de charge au moins pour les 5 ans à venir.

La CFDT Finances publiques fait observer que l'anxiété des personnels atteint désormais un seuil critique en écho à la notion utilisée pour la première fois dans un message d'un directeur général des finances publiques, celui de masse critique !

Il ressort pour l'ensemble des personnels un sentiment d'accélération des processus de restructurations et de réorganisations internes, engendrant une perte de confiance et une démotivation grandissante.

Le directeur général s'engage à rapporter les propos de la CFDT Finances publiques auprès du ministre pour appuyer sa défense du schéma d'emploi.

### **La CFDT Finances publiques interroge le DG sur plusieurs points :**

- **Celui du développement de la dématérialisation, ou comment officiellement alléger les tâches pour faciliter le travail des agents.**

La démarche stratégique annonçait déjà le passage au tout numérique. Les lignes directrices parlent, quant à elles, de dématérialisation dans le souci d'améliorer les conditions de travail. Le directeur général réfute l'idée du tout numérique. Il rappelle que les accueils physiques demeurent...Et, pour ceux qui ne sauraient pas utiliser l'offre de service de la DGFiP, les agents sont à leur disposition pour toute information et conseil !

Pour le directeur général, sans être explicitement désignés, la place des services informatiques est centrale dans le dispositif de rénovation de nos procédures et de

nos structures. Il confirme la réinternalisation engagée en soulignant les qualités des personnels concernés.

- **Celui des modifications des règles de gestion.**

En réponse à la CFDT qui dénonce l'inadéquation des nouvelles règles de gestion appliquées de façon unilatérale, le DG répond : « j'assume ! ».

S'agissant de la réflexion sur la notion de RAN, la CFDT réclame un vrai débat. Aucune réponse n'est apportée sur ce point.

- **Celui de la dégradation des déroulés de carrière.**

Aucune réponse n'a été donnée tant sur les taux de promotion que sur les mesures catégorielles, ainsi qu'à notre demande d'information sur le détail des postes supprimés ou restructurés. Concernant les dispositifs de seconde chance pour les cadres supérieurs, la DG est resté très vague.

### **Mise en œuvre de partenariats de compétences croisées entre directions territoriales**

Ces partenariats reposent uniquement sur des binômes selon une démarche totalement pragmatique qui peut être temporaire. Il s'agit de la reprise d'une idée déjà présente dans la démarche stratégique.

La CFDT Finances publiques constate que certaines petites directions locales ne peuvent être expertes en tout domaine. Cependant, nous exigeons qu'un cadre adéquat soit défini permettant la prise de décision et le contrôle par des CTL conjoints. Sur ce dernier point, la DG n'est pas hostile à ce processus sous réserve de la faisabilité juridique.

En l'absence de certitude sur ce point, la CFDT vote CONTRE.

### **L'évolution du nombre de postes comptables C+**

La DG envisage de nommer à certains emplois comptables à fort enjeu des AFiP. Ce dispositif libérant des indices hors échelle, en échange de la détermination en postes C+, la CFDT s'est abstenue.

### **L'accueil dans les services de la DGFIP d'agents des juridictions financières et de l'INSEE impactés par la réforme territoriale**

La DG présente cet accueil comme une gestion solidaire des conséquences de la réforme territoriale. A noter que cet accueil présente un caractère réciproque. Dans ces conditions, la CFDT Finances publiques n'a pas formulé d'observations particulières.

### **L'expérimentation des services d'appui au réseau dans le secteur public local (SPL)**

Cette thématique présentée lors du GT SPL du 25 février dernier est officialisée au cours de ce CTR.

La DG a refusé un quelconque moratoire durant la durée de l'expérimentation.

La CFDT Finances publiques, tout en reconnaissant l'utilité de faire traiter certaines tâches très techniques par des équipes spécialisées, reste très dubitative sur l'objectif réellement recherché. En effet, aucune garantie ne nous est donnée sur l'absence de volonté de préfigurer de futures fusions de postes. La DG estime même

qu'à la marge ce mode de fonctionnement pourrait constituer une alternative à certaines fusions.

La DG réaffirme que la responsabilité du comptable concerné n'est pas remise en cause. Les conventions signées fixeront les modalités d'organisation de ces transferts. Un premier bilan sera fait début 2017.

### **L'expérimentation d'ateliers thématiques en faveur des cadres A**

La CFDT Finances publiques réclame depuis 3 ans bientôt la mise en œuvre des recommandations de l'IRES (l'Institut de Recherches Economiques et Sociales). Elle en fait un préalable à tout débat visant les conditions de vie au travail des cadres. L'expérimentation proposée répond à un besoin et à des attentes mais manque de précisions en termes de marges de manœuvre des cadres et de lien avec le dialogue social.

Pour la CFDT Finances publiques, les espaces de dialogue cadres, lieux d'échanges, de débat et de médiation sur l'organisation du travail, répondent plus à l'objectif recherché : aider à la résolution de situations concrètes par des échanges entre pairs et la mutualisation des bonnes pratiques ; favoriser les apprentissages dans l'appréhension des situations managériales et l'amélioration des pratiques professionnelles ; être soutenu par un réseau de pairs et bénéficier d'un temps de recul et de réflexion par rapport au pilotage quotidien.

Contrairement à la formation des facilitateurs des EDD, celle des animateurs des ateliers n'est pas axée sur la psychologie sociale et l'ergonomie du travail mais sur le co-développement.

Le fait que cette expérimentation relève du service de la stratégie et du pilotage du budget (SPIB) démontre que les orientations sont différentes.

La CFDT Finances publiques souhaite une véritable formation managériale dispensée tant en formation initiale qu'en cours de carrière. Elle attend la mise en place d'une structuration de l'aide verticale aux cadres du réseau. Or, le directeur général le réduit à un simple soutien technique.

La CFDT Finances publiques attend le bilan définitif pour juger de l'efficacité du dispositif.

### **Parcours professionnel carrière et rémunération (PPCR)**

Parmi les autres points invoqués, la CFDT Finances publiques demande à disposer en toute transparence des éléments de négociation concernant les personnels à statut particulier (AFiPA et IDiV), en vue de la mise en œuvre du dispositif PPCR.

La DG ne souhaite pas donner ces éléments, les discussions avec la Fonction publique étant toujours en cours. Cependant, l'administration affirme ne pas vouloir céder aux sirènes des corporatismes. Les éléments seront communiqués avant l'été.

### **Appel des listes complémentaires**

Enfin, la CFDT Finances publiques réitère sa demande d'appel de l'ensemble des listes complémentaires. La DG apportera une réponse pour les seuls cadres C lors du CTR du 7 juillet 2016.

Paris, le 27 mai 2016